

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
28 JUIN 2016

DATE d’AFFICHAGE
8 JUILLET 2016

NOMBRE de CONSEILLERS :

En exercice :	37
Présents :	29
Votants :	36

L’an deux mille seize,

le 5 juillet à neuf heures trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s’est réuni en session ordinaire au Centre de Postcure et de Réadaptation de Billiers en séance publique sous la présidence de Monsieur André PAJOLEC, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mme Colette BENOIT, - MM. Daniel BOURZEIX, - Joseph BROHAN, - Mme Nathalie CALLE, - MM. Michel CRIAUD, - Alain DANIEL, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Louis GACHE, - Mme Bernadette GRIGNON, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Mireille LUCAS, - Odile ORJUBIN, - MM. André PAJOLEC, - Jean-Pierre PRUNAUT, - Mme Christine RENAULT-TREGOUET, - M. Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : MM. Joël BOURRIGAUD, - Jean-François BREGER, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mme Marie-Thérèse CABON, - M. Bruno LE BORGNE, - Mme Yvette LOUER, - M. Hervé MICHAUD, - Mme Martine PENOT.

M. Joël BOURRIGAUD donne pouvoir à M. Daniel BOURZEIX

M. Jean-François BREGER donne pouvoir à M. Christian DROUAL

M. Patrick BUESSLER-MUELA donne pouvoir à M. Bertrand ROBERDEL

Mme Marie-Thérèse CABON donne pouvoir à Mme Christine SAVARY

M. Bruno LE BORGNE donne pouvoir à M. André PAJOLEC

Mme Yvette LOUER donne pouvoir à Mme Mireille LUCAS

Mme Martine PENOT donne pouvoir à M. Alain GUIHARD

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Bertrand ROBERDEL a été élu Secrétaire.

**DELIBERATION N°83-2016 – SERVICE DECHETS – ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA REALISATION D’UNE ETUDE
POUR LE REDEPLOIEMENT DES DECHETTERIES COMMUNAUTAIRES**

M. Daniel BOURZEIX, Adjoint référent au Vice-président en charge de l’environnement, indique qu’une consultation a été lancée pour la réalisation d’une étude pour le redéploiement des déchetteries communautaires.

Cette étude a pour objet de compléter l’état des lieux réglementaire des déchetteries et des plateformes de déchets verts réalisé en interne, de proposer des scénarios d’évolution des différents sites et de définir un plan pluriannuel d’investissement.

Ce marché ordinaire est passé en procédure adaptée ouverte. Il est conclu pour une durée de 8 mois et demi, à compter de la notification du marché prévue en juillet 2016.

14 entreprises ont retiré le dossier de consultation et 3 entreprises ont remis une offre.

Les offres des différents candidats ont été analysées en fonction des critères suivants :

- Prix des prestations : 35%
- Valeur technique : 65%
 - o Descriptif de son organisation, moyens humains et matériels (temps passé en adéquation avec les objectifs de l’étude) : 15%
 - o Qualité et pertinence de la méthodologie et des modèles de documents présentés : 15%

- Compréhension de la prestation demandée : 15%
- Le planning prévisionnel détaillé proposé de réalisation : 10%
- Les références : 10%

La commission qui s'est réunie le 4 juillet 2016 propose de retenir la société NALDEO de NANTES, qui est la mieux-disante pour un montant global de 29 050,00 euros HT.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à signer le marché avec la société NALDEO et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 07/07/16

Le Président,

